



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

1 | 1996

Croisades et idée de croisade à la fin du Moyen Âge

Croisade et paix en Europe au XIV^esiècle

Le rôle du cardinal Hélie de Talleyrand

Christiane Deluz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/2515>

DOI : 10.4000/crm.2515

ISSN : 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 1996

Pagination : 53-64

ISSN : 2115-6360

Référence électronique

Christiane Deluz, « Croisade et paix en Europe au XIV^esiècle », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 1 | 1996, mis en ligne le 06 août 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crm/2515> ; DOI : 10.4000/crm.2515

Croisade et paix en Europe au XIV^e siècle. Le rôle du cardinal Hélié de Talleyrand.

Le 31 mars 1363, le pape Urbain V prêchait la Croisade en sa chapelle du palais d'Avignon. «Après la prédication faite, raconte Froissart, qui fu moult humble et moult devote de la souffrance Nostre Seigneur, li roys Jehans de Franche emprist la croix et le voa ...Ossi là presentement le fistrent messires Talerans, li cardinaux de Pierregorch, messires Jehans d'Artois, comtes d'Eu, li contes de Tankarville, li contes de Dammartin, li grans prieurs de Franche, messires Ernouls d'Audrehen, messires Bouchicaux et pluseurs bons chevaliers qui là estoient.»¹

Ce voeu de croisade, fait à la fin de sa vie, puisqu'il mourut en 1364, couronnait la carrière d'Hélié de Talleyrand, une carrière brillante au cours de laquelle il n'avait pas ménagé ses efforts pour faire partir au secours de la Terre Sainte princes et grands trop occupés à guerroyer entre eux.

Ce cardinal de Talleyrand est moins bien connu que son illustre descendant de l'époque révolutionnaire et napoléonienne ; moins bien connue aussi est l'histoire de la croisade au XIV^e s., puisqu'aucun des projets qui se multiplièrent alors ne trouva d'aboutissement. Ces quelques lignes voudraient faire sortir de l'ombre et le cardinal et la croisade en son temps.

Hélié de Talleyrand, «*de preclaro et antiquo genere trahens originem*», selon les «termes du pape Clément VI dans une lettre à Louis de Hongrie², était le descendant d'une des plus vieilles familles du royaume, Charles V le qualifie de «*carissimus et fidelis consanguineus noster.*»³ Né sans doute en 1303 (selon une bulle pontificale, il avait vingt-et-un ans quand il fut nommé évêque de Limoges en 1324), il était le fils cadet d'Hélié VII, comte de Périgord et de Brunissende, la fille de Roger Bernard, comte de Foix, femme d'une si grande beauté qu'on murmurait qu'elle avait été le principal lien qui retint Clément V en France. La famille comtale du Périgord pouvait remonter aussi loin qu'il était possible dans le temps, c'est-à-dire, comme l'ont montré les travaux de K.F. Werner,⁴ jusqu'au milieu du X^e s. où

¹ Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VI, pp. 370-371.

² Citée par Baluze, *Vitae paparum Avenionensium*, éd. G. Mollat, t. II, p. 272

³ *Ibid.*, p. 273, lettre de confirmation pour l'acquisition de biens pour la fondation du Collège de Périgord à Toulouse.

⁴ K.F. Werner, *Structures politiques du monde franc, (VI^e-XII^es.)*, Londres, Variorum reprints, 1979. (10 articles).

on trouve un certain Boson maître de la région. Le premier à prendre le surnom de Talleyrand fut Hélié V, comte de Périgord en 1116, mort croisé en Palestine en 1205. C'est dire que l'attachement à la Terre Sainte était de tradition chez les Talleyrand.⁵

La jeunesse d'Hélié est celle de tout jeune noble voué dès l'enfance à l'état ecclésiastique.⁶ Dès qu'il atteint l'âge de raison, il est pourvu de bénéfices lui permettant d'accéder aux études, d'abord à l'école de Saint-Front de Périgueux, puis à l'université de Toulouse. Il garda sans doute bon souvenir de ces années studieuses et tint à marquer sa reconnaissance à Périgueux en fondant par testament douze chapellenies à Saint-Front pour lesquelles il légua cent-cinquante florins d'or et en ouvrant à Toulouse le Collège de Périgord pour des étudiants en l'un et l'autre droit.

Après les études, la carrière. D'abord nommé archidiacre de Richmond dans le diocèse d'York, où il conserva toute sa vie quelques bénéfices, il est désigné par Jean XXII le 10 octobre 1324 pour remplacer l'évêque de Limoges, Gérard Roger, décédé à Avignon. Il a vingt-et-un ans à peine et ne fut sans doute jamais consacré sur ce siège puisque jusque dans son testament il ne s'intitule qu'évêque élu de Limoges. Le 4 janvier 1328, Jean XXII le transfère à l'évêché d'Auxerre où il s'installe sans pompe, après une retraite de six jours à l'abbaye Saint-Germain.

Mais, très vite, c'est la voie royale de la cour d'Avignon qui s'ouvre devant lui. Jean XXII, Jacques Duèze, originaire de Cahors, n'était-il pas un peu son compatriote ? En 1331, il est nommé cardinal-prêtre au titre de Saint-Pierre-aux-Liens et se démet de l'évêché d'Auxerre en 1334. Il entre dans le proche entourage pontifical et fait partie des cardinaux auxquels le pape sur son lit de mort, doit confesser ses erreurs sur la vision béatifique⁷ Dès le décès du pontife, il est à la tête du parti des cardinaux français qui obtient, contre les Italiens menés par Jean Colonna, l'élection de Jacques Fournier sous le nom de Benoît XII⁸. Il joue dès lors un rôle de premier plan à Avignon, en tant que faiseur de papes et, selon le mot de Pétrarque : *Aliquanto enim altius videtur papas facere quam papam esse.*⁹ En 1342, il soutient la candidature de Pierre-Roger de Beaufort, un limousin, qui devient Clément VI. Dix ans plus tard, il fait écarter Jean Birel, le général des Chartreux dont il redoute l'ascétisme, au profit d'un autre limousin, Etienne Aubert, pape sous le nom d'Innocent VI. En 1362, à la mort du pontife, deux candidatures se dessinent, celle d'Hélié de Talleyrand et celle de Gui de Boulogne, «li plus grant de tout le college» de l'avis de Froissart. Jugeant ses chances trop faibles, Talleyrand conduisit les cardinaux à

⁵Le fils cadet d'Hélié V, prénommé aussi Hélié, reçut le comté de Grignols, prélevé sur les biens de la branche aînée. Il conserva toutefois le surnom de Talleyrand. C'est de cette branche des comtes de Grignols que descend, au bout de dix-huit générations, Charles-Maurice de Talleyrand. Entre temps, les deux branches s'étaient trouvées réunies en 1743 par le mariage de Marie-Françoise de Talleyrand, dernière héritière de la branche aînée avec son cousin Gabriel-Marie de Talleyrand.

⁶ Sur la vie d'Hélié de Talleyrand, voir notamment : Baluze, *Vitae Papparum Avenionensium*, éd. G. Mollat, pp. 272-283 et B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon*, Paris, 1962.

⁷ Jean XXII avait déclaré que les âmes des élus ne jouiraient pas de la vision de Dieu avant le Jugement dernier, ce qui suscita un tollé général et il dut se rétracter solennellement.

⁸ G. Villani, *Historia universalis*, L. XI, c. XXI, Muratori, t. XIII, col. 766.

⁹ *Rerum familiarium, lib. XIV, epist. II*, cité par Baluze, *Vitae... op. cit.*, p. 274.

porter leur choix sur ce que nous appellerions une personnalité extérieure, un gabal-tain, Guillaume de Grimoard, abbé de Saint-Victor de Marseille, qui n'était même pas cardinal. Quand l'élection du futur Urbain V fut acquise, il se serait écrié : «A présent, nous avons un pape !»

D'autres aspects de la puissance de Talleyrand sont révélés par les charges qui lui sont conférées ou les missions qui lui sont confiées. En 1343, le pape le nomme Protecteur de l'ordre de Saint François. A la Noël 1356, il est à Metz dans la délégation pontificale qui assiste à la promulgation de la célèbre Bulle d'Or par l'empereur Charles IV. Il fait donc une carrière brillante, à laquelle il était semble-t-il attaché. Il convoqua, dit-on, en décembre 1351 Jean de Roquetaillade, incarcéré à Avignon pour ses écrits illuminés, afin de lui demander si les nouveaux cardinaux, nommés en nombre en 1350 après les décès dus à la Peste Noire, représentaient une menace pour les «anciens» du Sacré Collège. Et trois ans plus tard, lors de l'interrogatoire subi par ce même Jean devant deux cents docteurs, il s'emporte violemment à l'audition des prophéties de Jean qui annonce l'effusion de l'Esprit et la conversion du monde par les Frères Mineurs : «Frère Jean, tu dis que nous devons traverser de grandes tribulations et être abaissés et perdre nos richesses et cette gloire temporelle que nous avons. Et que le pouvoir du pape et l'autorité de l'Eglise doivent retourner à certains pauvres de ton ordre : toutes choses qui sont impossibles et folles.»¹⁰

On le voit jouer un rôle politique non négligeable. Il s'entremet dans les ténébreuses affaires de la succession de Naples, sans doute par esprit de famille, puisque la mère de Charles de Duras était sa propre soeur Agnès. Cela lui valut la grave accusation d'avoir trempé dans le meurtre d'André de Hongrie et provoqua à Avignon de mémorables batailles, verbales, en plein consistoire et réelles dans les rues où les serviteurs du cardinal avaient pris les armes contre ceux de son principal adversaire, le cardinal de Comminges. Mais le poids de l'autorité de Clément VI dissipa les doutes. Peut-être était-ce le souci de s'assurer des alliés en Méditerranée qui avait guidé son action. En effet, l'essentiel de son activité fut consacré à la préparation de la croisade et à son corollaire, la réconciliation entre les princes chrétiens.¹¹

Où en étaient les projets de croisade en cette première moitié du XIV^e s. ? La dramatique chute de Saint-Jean-d'Acre en 1291, avait causé un profond ébranlement dans toute la chrétienté. La première manifestation en fut la série de mémoires adressés aux papes ou aux rois pour la réalisation de ce qu'on pourrait appeler le «grand dessein» de ce temps. Le plus ancien en date est celui du frère mineur Fidence de Padoue, *Liber recuperationis Terrae sanctae*, demandé par Grégoire X dès avant le concile de Lyon de 1274, mais qui fut remis seulement en 1291 à Nicolas IV peu avant la chute d'Acre.¹² En 1295, Boniface VIII recevait un premier texte de Raymond Lulle, *Petitio Raimundi pro recuperatione Terrae sanctae et pro conver-*

¹⁰ B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon, op. cit.*, p. 226-227.

¹¹ B. Guillemain signale qu'un mémoire de maîtrise a été consacré à cette démonstration à Bordeaux en 1948, *op. cit.*, p. 247, note 338.

¹² Edité par G. Golubovitch, *Biblioteca bio-bibliographica della Terra Santa e dell Oriente francescano*, Florence, 1906-1921, vol. II, pp. 9-60.

sione infidelium.¹³ Mais il faut attendre Philippe le Bel et Clément V pour voir apparaître un véritable souci de relancer la croisade. En 1307, le pape sollicite l'avis du Grand Maître du Temple, Jacques de Molay¹⁴ et reçoit à Poitiers la traduction latine faite par Nicolas Falcon du livre de Hayton, *Flos historiarum Terrae Orientis* qui s'achève sur des conseils pour le «passage d'Outre-Mer»,¹⁵ tandis que le juriste Pierre Dubois remet au roi son *De recuperatione Terrae Sanctae*.¹⁶ Au concile de Vienne, le roi Henri de Chypre avait envoyé deux ambassadeurs porteurs d'une *Informatio ex parte nunciorum regi Cypri pro subsidio Terrae Sanctae* et d'un *Consilium regis Cypri pro passagio faciundo*.¹⁷ Philippe le Bel avait demandé l'avis du Grand Maître, non du Temple, bien sûr, mais de l'Hôpital, Foulques de Villaret.¹⁸ Et son conseiller le plus écouté, Guillaume de Nogaret, avait rédigé un mémoire précis sur les divers problèmes posés par l'expédition, *Quae sunt advertenda pro passagio ultramarino*.¹⁹ A ce même concile, Raymond Lulle vint présenter sa *Petitio Raymundi in Concilio generali ad acquirendam Terram Sanctam*, reprenant les idées déjà émises dans deux ouvrages précédents, le *Libellus de fine* (1305) et le *Liber de acquisitione Terrae Sanctae* (1309).²⁰ Le concile proclama solennellement le «passage», mais en supprimant l'ordre du Temple il détruisait un des piliers de la croisade, la tradition des moines-chevaliers tout entiers consacrés à la défense de la Terre Sainte.

Les projets reprirent cependant sous les derniers Capétiens. Philippe le Long, confronté aux désordres de la Croisade des Pastoureaux, ne put rien entreprendre. Son frère Charles IV le Bel s'était croisé dès 1313. Il reçut un ouvrage d'un médecin génois, Galvano da Levanto²¹ ainsi que deux avis émanant d'évêques, celui de Léon, Garcia d'Ayrève, et celui de Mende, Guillaume Durand le Jeune qui devait ensuite mourir à Chypre en 1328. Il avait également consulté le nouveau Grand Maître de l'Hôpital, Hélicon de Villeneuve.²² Dans le même temps, le vénitien Marino Sanudo achevait la rédaction du *Liber secretorum fidelium crucis* commencé en 1307 et qu'il vint remettre à Jean XXII à Avignon le 24 septembre 1321.²³ L'ouvrage fut examiné par une commission de frères connaissant l'Orient, trois franciscains et un domini-

¹³ Edité par A.S. Atiya, *The Crusade in the later Middle Ages*, Londres, 1958, Appendix I, pp. 487-489.

¹⁴ Edité dans Baluze, *op. cit.*, t. III, p. 145 et s.

¹⁵ Editée dans le *Recueil des Historiens des Croisades*, Doc. arméniens, t. II, pp. 255-363.

¹⁶ Edité par C.V. Langlois, Coll. de textes pour servir à l'enseignement de l'Histoire, Paris, 1891, qui le date entre le 5 juin 1305 et le 7 juillet 1307.

¹⁷ Edités par L. de Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la maison de Lusignan*, Paris, 1862, t. II, pp. 118-125.

¹⁸ Sa lettre, datée du 27 janvier 1311, se trouve dans J. Delaville le Roux, *La France en Orient au XIV^es.*, Paris, 1886, t. II, pp. 3-6.

¹⁹ Analysé dans L. de Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre... op. cit.*, t. II, pp. 128-129.

²⁰ On trouve de larges extraits du premier dans A. Gotttron, *Ramons Lulls Kreuzugsideen*, Berlin, 1912.

²¹ *Liber sancti Passagii Christicolarum contra Sarracenos pro recuperatione Terrae Sanctae*, éd. partiellement par Ch. Kohler, *Revue d'Orient latin*, VI (1898), pp. 343-369.

²² Ces trois avis sont analysés dans L. Delaville le Roux, *La France en Orient...op. cit.*, t. I, pp. 79-83.

²³ Edité par J. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, Hanovre, 1611, t. II, pp. 1-128.

cain qui en approuvèrent les grandes lignes. Mais le «schisme» de Louis de Bavière contraignit une fois de plus à ajourner le «passage». Ce n'est que sous Philippe VI que la croisade va être à nouveau prêchée en Avignon et un dernier mémoire envoyé au roi, le *Directorium ad pasagium faciendum* qu'il fait étudier en son Conseil.²⁴

Que disaient tous ces avis et projets remis aux responsables du «passage» ? Il faut souligner le réalisme dont ils font preuve, réalisme méconnu du fait qu'ils ne furent suivis d'aucune véritable réalisation. Leur premier souci est la route à suivre. Certains, comme Pierre Dubois, penchaient pour la route de terre, suivie par Pierre l'Ermite dont la personne avait pris peu à peu une dimension mythique, et qui évitait fatigues et malaises aux hommes et aux bêtes. Le *Directorium* aussi déconseille de prendre la mer :

Ce chemin a en soy plusieurs difficultez quant à toutes manieres de gens especiallement quant aux Francois et aux Allemans qui n'ont point acoustumé la mer, car ilz seroient trop agitez des vagues et tempestes de la mer et seroient souvent comme hors de sens tellement qu'ils sambreroient plus mors que vifs...les chevaux aussy y ont à soustenir moult de meschief.²⁵

Mais la route de mer est évidemment plus rapide et plus sûre. Le traité de frère Fidence de Padoue comportait des schémas indiquant les itinéraires maritimes possibles²⁶ et étudiait les meilleurs mouillages, Chypre, Rhodes, Acre. L'avis du Conseil du roi en 1332 juge la cause entendue :

Item moult de riotes pourroient arriver sur le chemin tant entre les pelerins ensemble l'un contre l'autre pour la mesaises des hosteleries et pour la detresse et default des vivres, comme entre les pelerins et ceux où ils passeroient, qui sont gens difficiles, mal souffrants et gens convoiteux, ardents de gagner en toute maniere et n'aiment moult mie les gens de France...Item, l'on voit communement que, quand le Roy va par ost par terre, il faut prendre trop de temps pour assembler les gens d'armes, car chacun se delaye pour faire ses besoignes...Mais cela ne peut mie advenir au passage de la mer, car tous s'assemblent pour doute qu'ils ne faillent à entrer en mer à point...Toutes ces raisons et autres considerées...meuvent et doivent mouvoir tout homme qui bien les considere à eschiver le chemin par terre et prendre celui de la mer...Et non pas tant raison naturelle nous peut et doit emouvoir, mais certaine experience, laquelle de toute chose est vraye maïtresse...ce qu'esprouvent au passage du duc Godefroy, dont moult de maux et mortalité de gens s'en ensuivirent au grand dommage de l'ost des chretiens, si comme il apert clairement par les romans qui racontent le fait dudit voyage.²⁷

²⁴ Ce traité est attribué soit à Guillaume Adam, un frère prêcheur missionnaire dans les régions de l'océan Indien, soit à Raimond Etienne, autre frère prêcheur, évêque de Smyrne puis archevêque d'Ephèse qui avait accompagné Guillaume Adam. Il est édité dans le *Recueil des Historiens des Croisades*, Documents arméniens, t. II, pp. 367-517, avec la traduction française qu'en fit Jean Miélot au XV^e s. pour la cour de Bourgogne.

²⁵ *Directorium*, R.H.C., Doc. arm. t. II, pp. 411-412, traduction de Jean Miélot.

²⁶ Voir par exemple B.N. ms. latin 7242, fol. 122 v^o.

²⁷ Arch. nat. P. 2289, f. 703-712. cf. Delaville le Roulx, *La France en Orient...*, op. cit., t. II, Pièce justificative n° II, p. 7-9.

L'autre souci est celui de l'importance des forces à engager. Frère Fidence conseille trente à cinquante galères et vingt à trente mille chevaliers, sans compter la «piétaille», eu égard aux quarante mille cavaliers que peut lever le sultan. Mais il faudrait surtout assurer une surveillance efficace en Méditerranée pour que l'embargo sur les armes à destination des pays musulmans soit réellement respecté. L'interdiction même de toute relation commerciale avec l'Égypte avait été solennellement prononcée par Boniface VIII dès 1304 :

*Statuimus sub anathemate quod nullus equos, arma, ferrum, lignamina, victualia, vel alia quaecumque mercimonia in Alexandriam vel alia loca Sarracenorum terrae Aegypti deferre, mittere, seu de portibus ipsarum exinde deferatur.*²⁸

Ses successeurs renouvelèrent les menaces, sans aucun succès. Marino Sanudo explique que la mer est très grande, la flotte du sultan importante et les transgresseurs accueillis favorablement dans tout port sarrasin.²⁹ Le *Directorium* propose que dix galères stationnent en Méditerranée pour surveiller le trafic et un traité précédent, sans doute de Guillaume Adam, suggérait même de mouiller quatre galères dans l'océan Indien pour empêcher le passage des marchands de l'Inde à Aden.³⁰ On le voit, ceux qui avaient voyagé en avaient retiré une perception assez claire des grands courants commerciaux de leur temps.

Mais à côté de ce souci de tenir compte des réalités comme aussi des leçons de l'histoire, les avis et mémoires assignent à la croisade un rôle plus ambitieux. Pierre Dubois rêve d'établir dans la Terre Sainte reconquise une société idéale. Que les épouses des croisés les accompagnent et s'établissent en Palestine, que l'on ouvre dans chaque prieuré du Temple et de l'Hôpital deux écoles, une pour les garçons, une pour les filles où l'on enseignera le grec, le latin et l'arabe, préparant ainsi l'union des Églises.³¹ Cette attention portée à la nécessaire étude des langues est défendue aussi par Raymond Lulle dans ses divers ouvrages, lui-même ayant appris l'arabe.

D'autre part, la reconquête de la Terre Sainte n'apparaît plus comme une fin en soi, mais comme la condition nécessaire à la prédication de la foi catholique dans un monde que l'on voit plus vaste et plus divers que ne l'imaginaient les premiers croisés. Raymond Lulle comme l'auteur du *Directorium* regardent au-delà du Proche Orient vers les Tartares *ad quorum conversionem debemus per praedicationem et disputationem viriliter laborare*³² Ils sont conscients qu'«avec notre Jésus-Christ, pour reprendre les termes du *Directorium*, nous sommes confinés dans une très petite partie de la terre habitée.»³³ Déjà, sous l'impulsion des papes d'Avignon, tout un

²⁸ Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre...*, op. cit., t. II, p. 126.

²⁹ *Liber secretorum fidelium crucis*, op. cit., p. 28.

³⁰ *De modo Sarracenis extirpandi*, éd. *Recueil des Historiens des Croisades*, Doc. arm. t. II, pp. 551-553.

³¹ Voir l'analyse de l'ouvrage de P. Dubois dans L. Delaville le Roux, *La France en Orient...*, op. cit., pp. 48-54.

³² *Petitio Raymundi*, op. cit., cité dans Atiya, *The crusade...*, op. cit., p. 488.

³³ *Cum nostro ergo Jhesu Christo...jaceamus...in terre habitate valde parva particula angustati*. *Directorium*, op. cit. R.H.C., Doc. arm., t. II, p. 446.

réseau de missions et d'évêchés s'était implanté à travers l'Arménie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, la Perse et jusqu'en Inde et en Chine³⁴ Les liens à maintenir entre la Papauté et des sièges aussi lointains que celui de Khanbaliq supposaient la sécurité pour les chrétiens et le contrôle des routes. C'est donc dans des perspectives élargies aux dimensions d'un monde peu à peu découvert que s'inscrit dorénavant l'idée de croisade.

Mais, tout comme à la fin du XI^e siècle, rien ne sera possible sans la paix entre les princes chrétiens. La lettre de Benoît XII à Philippe VI :

*Ut autem passagium, cessantibus guerrarum commotionibus et bellorum inter christiane fidei professores, posset favente Deo adversus hostes crucis commodius et facilius prosperari.*³⁵

fait écho aux exhortations d'Urbain II à Clermont condamnant les guerres privées et appelant les soldats du Christ au combat contre les infidèles. *Oportebit principes catholicos concordés esse* dit Pierre Dubois qui propose même la création d'un tribunal international chargé du maintien de la paix. Il souhaite, par l'entente entre les prélats et tout le peuple qui leur est confié, l'avènement d'une « République spirituelle » qui répondrait à la fois aux appels de saint Paul sur la concorde entre les croyants et aux réflexions d'Aristote sur la force procurée par l'unité.³⁶ Ainsi dans l'Europe déchirée par la querelle pour l'Empire et le « schisme » de Louis de Bavière, par la rivalité croissante des rois de France et d'Angleterre, par les luttes entre les cités italiennes, la croisade apparaît comme la seule entreprise capable de promouvoir la paix et de relever la ville en ruines où erre le Christ, pèlerin pauvre et exilé de la saisissante vision d'Henri Suso.³⁷

A cette tâche de pacification et de préparation de la croisade, Hélie de Talleyrand va se consacrer avec passion. Le moment semble venu en 1330 où le « passage » projeté depuis le concile de Vienne va enfin pouvoir se réaliser. Jean XXII encourage vivement Philippe VI à entreprendre l'expédition pour laquelle plusieurs dîmes ont déjà été levées et un trésor de 300.000 florins d'or constitué par Clément V.³⁸ De nombreux seigneurs sont prêts à partir, notamment Louis de Bourbon, déjà pressenti sous Charles IV comme chef de la croisade. Le 5 décembre 1331, le pape promulgue des indulgences pour tous ceux qui prendront la croix, donne l'absolution à tous les excommuniés qui accompagneront le roi en Orient et place le royaume de France

³⁴ Voir sur ce sujet, J. Richard, *La Papauté et les missions d'Orient au Moyen Age*, Ecole française de Rome, 1977.

³⁵ Lettre du 13 mars 1336, J.M. Vidal, *Lettres closes et patentes intéressantes les pays autres que la France*, fasc. 3, N° 786, pp. 198-200.

³⁶ *De recuperatione Terrae Sanctae*, éd. C.V. Langlois, *op. cit.*, pp. 11-20.

³⁷ *Horologium Sapientiae*, trad. B. Lavaud, *L'oeuvre mystique d'Henri Suso*, Paris, 1946, pp. 79-80

³⁸ A la mort du pape, le trésor fut laissé à la garde de son neveu Bertrand de Got, vicomte de Lomagne, au château de Monteux, et Jean XXII dut entreprendre un long procès pour le récupérer. cf. Atiya, *The crusade...*, *op. cit.*, p. 13.

sous sa protection.³⁹ De son côté, Philippe VI semble décidé. Il entre en rapports avec Venise qui promet un concours substantiel : cent galères et vaisseaux huis-siers⁴⁰ ainsi que quatre mille marins payés pendant six mois. Il s'informe sur les machines de guerre auprès de Gui de Vigevano, médecin de la reine Jeanne de Bourgogne. Le 25 juillet 1332, il prend la croix à Melun et le 11 novembre 1333, Jean XXII le nomme Capitaine général de l'expédition.

C'est au milieu de cette effervescence qu'arrive à Avignon un dominicain allemand, Guillaume de Boldensele, qui se préparait à entreprendre un pèlerinage pénitentiel en Terre Sainte. Il était en effet apostat, ayant quitté son couvent de Minden pour des raisons restées difficiles à élucider, sans doute en relation avec quelque tragédie familiale qui avait poussé son père, Jean de Nienhus à finir ses jours chez les cisterciens de Hude et Guillaume à voyager sous le nom de sa mère.⁴¹ Il avait sans doute effectué un premier voyage en Avignon en 1330 pour obtenir absolution et pénitence et rencontré à cette occasion le cardinal de Périgord. Une amitié semble être rapidement née entre les deux hommes que rapprochait leur commune appartenance à la haute noblesse. Si, du côté paternel, les Nienhus sont des ministériaux enrichis s'élevant dans la hiérarchie sociale, du côté maternel, les Boldensele sont une ancienne famille, appartenant à l'*Edelfreiheit*, et remontant au milieu du XII^e s. Villani dépeint Talleyrand «*baldando et superbo non meno per la potenza del suo lignagio che per lo capello rosso.*»⁴² Guillaume de Boldensele pèlerine en grand équipage, accompagné de serviteurs en livrée et se refuse à se rendre au Sinaï autrement qu'à cheval, défiant le désert et les interdits des sultans qui voulaient voir les chrétiens montés sur des ânes.⁴³ Tous deux ont pu aussi se retrouver dans leur commun amour des lettres. Le *Liber* de Boldensele montre l'étendue de sa culture, il a lu Aristote, Albert le Grand et Thomas d'Aquin entre autres, et fait preuve d'une vive curiosité, notamment dans le domaine géographique et scientifique. Talleyrand avait fait, on l'a vu, des études de droit ; quand il fut nommé évêque d'Autun, il se fit construire au château d'Oudan, près de Verzy, une belle demeure et un cloître retiré pour y travailler «à la manière des moines» et il y restait souvent à étudier⁴⁴. A Avignon, il devient l'ami de Pétrarque, qui l'estimait et le qualifie de «trésor dans le champ du troupeau du Seigneur»⁴⁵ Tous deux enfin aiment la Terre Sainte. Guillaume de Boldensele rappelle dans son prologue qu'il a désiré la voir dès son enfance ; empêché de s'y rendre par les obligations de sa charge, Hélie de Talleyrand demande à son ami de lui faire un rapport fidèle de tout ce qu'il aura vu :

³⁹ Sur la croisade sous Philippe VI, voir, Atiya, *The crusade...*, *op. cit.*, ch. V et Delaville le Roux, *La France en Orient...*, *op. cit.*, ch. VI et VII.

⁴⁰ On appelait ainsi des vaisseaux dotés d'une grande porte à la poupe, commode pour débarquer chevaux et machines de guerre.

⁴¹ Voir sur Guillaume de Boldensele, G. Schnath, «*Drei niedersächsische Sinaïpilger um 1330*», in *Festschrift Percy Ernst Schramm*, Wiesbaden, 1964, Bd. I, pp. 461-478

⁴² Matteo Villani, *Istorie*, L. IV, c. 86, Muratori, XIV, col. 298.

⁴³ Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus*, éd. critique C. Deluz, exemplaires ronéotypés, Paris Sorbonne, 1972, pp. 229-231.

⁴⁴ *Geste des évêques d'Auxerre*, citée par Baluze, *Vitae...*, *op. cit.*, p. 274.

⁴⁵ Cité dans Baluze, *Vitae...*, *op. cit.*, p. 273.

Donques toutes les choses que je y vy et les ordonnances des lieux comme je les vy en faisant mon pellerinaige, par la grace de Dieu, à vous exprimeray loyalement très reverand pères, selonc ce que vostre digne paternité devote à Dieu et à la sainte terre dessusdite affectueusement a requis.⁴⁶

Il faut être attentif au rôle important qu'ont joué, pour la préparation de la croisade, les récits de pèlerins. Non seulement, ils entretiennent la ferveur envers Jérusalem et les Lieux Saints, mais ils réveillent les désirs belliqueux en faisant le constat de toutes les destructions causées par les dernières luttes qui ont précédé la chute d'Acre et ils insistent sur la présence de chrétiens prêts à aider les croisés contre les musulmans.⁴⁷

Boldensele est de retour à l'automne 1335 et apporte son *Liber* en Avignon au printemps 1336. Il y séjourne plus d'un an. Une lettre datée de la Saint-Michel 1337, adressée à Pierre de Cittau, abbé de l'abbaye cistercienne de Königssaal sur la Moldau, fait état de la joie qu'Hélie de Talleyrand a eue à le revoir :

*Et nunc quidem... apud dominum meum Thalayrandum Petragoricium, tytuli beati Petri ad vincula presbyterum cardinalem, in curia Avinionis moram adhuc facere me oportet amplius quam putabam, eo quod idem dominus fuit de meo adventu de sua gratia jocondatus et negotia mea...disponit et ordinat preoptatum.*⁴⁸

Boldensele arrive au milieu d'un grand concours de princes et de grands venus prendre la croix. Jean XXII était mort (décembre 1334) mais Benoît XII n'entendait pas que ce décès entrave les projets de croisade et le roi de France était du même avis. Accompagné des rois de Bohême et de Navarre, ainsi que de son fils Jean, Philippe VI était venu passer le Carême 1336 à Villeneuve-lès-Avignon pendant qu'une flotte se rassemblait à Marseille et Nice et que Jean de Cépy, un seigneur du Beauvaisis nommé par lui capitaine des galères, reconnaissait la route de mer et accumulait les approvisionnements à Rhodes et en Crète. Froissart nous montre le pape prêchant le jour du Vendredi Saint à ce parterre de rois :

Si preça le jour dou Saint Vendredi, (29 mars) presens les rois dessus nommés, la digne souffrance de Nostre Seigneur et enhorta et remonstra grandement le crois à prendre et encargier pour aler sus les ennemis de Dieu. Et si humblement et si doucement fourma sa predication que li rois de France, meus de grant pitié, prist la crois...Adont par grant devotion et pour l'amour dou roi et lui tenir compaignie en ce pelerinage, li rois Charles de Behagne, li rois de Navarre et li rois Pierre d'Arragon le prissent et grant fuisons de dus, de contes, de barons et de chevaliers qui là estoient, et ossi III cardinal, li cardinauls Blans, li cardinauls de Naples, li cardinauls de Pieregorch et li cardinauls d'Ostie.⁴⁹

⁴⁶ *Liber* de Boldensele, traduction de Jean le Long (1350), éd. critique C. Deluz, *op. cit.*, p. 297.

⁴⁷ Voir par exemple, outre le récit de Boldensele, ceux de Jacques de Vérone, 1335, éd. *Revue de l'Orient latin*, t. III, pp. 158-302 ou de Ludolph de Sudheim, 1341, éd. F. Deycks, Stuttgart, 1851.

⁴⁸ *Liber*, éd. C. Deluz, *op. cit.*, p. 195.

⁴⁹ Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, pp. 340-343.

Mais les risques de conflit avec l'Angleterre, latents depuis plusieurs années s'aggravent brusquement et «si se doubtâ un pou li roys de Franche.»⁵⁰ De son côté, le pape s'inquiète des intrigues menées par Edouard III avec le parti de Louis de Bavière, si bien que, d'un commun accord, la croisade est ajournée sans même attendre la fameuse mesure d'embargo sur l'exportation des laines anglaises vers la Flandre du 5 octobre 1336.

Les opérations militaires et la terrible Peste Noire ne permirent pas de reprendre les projets ainsi abandonnés et l'expédition, mal préparée, d'Humbert de Viennois en 1345, si elle livra pour un demi-siècle Smyrne aux Occidentaux, n'aboutit pas en Terre Sainte. Mais la papauté ne se décourageait pas et s'efforçait d'arrêter la guerre franco-anglaise pour que le roi de France puisse se consacrer avec toute sa puissance à la croisade. Et l'on retrouve le cardinal de Talleyrand en première ligne de ce combat pour la paix.

Au printemps 1356, il est envoyé en mission avec Nicolas de Capoue, cardinal d'Urgel, pour tenter de réconcilier Jean II le Bon et Charles le Mauvais, emprisonné sur ordre du roi de France, mais, comme le dit Froissart, «riens n'avoient pu empêtrer.» De là, Talleyrand part pour Tours où il apprend la chevauchée du Prince Noir et que le roi de France «se hastoit moult pour trouver les Englès». Alors, continue Froissart :

Li cardinaus meus et encoragiés de mettre remède à ces besongnes et de apaisier se il peüst par nulle voie ces II signeurs ou de y mettre moyen et attemprance que la bataille ne s'adresçast point, se departi de Tours quoitusement et chevauçâ devers la cité de Poitiers, car il entendoit que ces II hos y tiroient à aler, et tant s'esploita qu'il y parvint.⁵¹

On le voit alors courir d'une armée à l'autre. Parti «moult matin» de Poitiers, il arrive «ferant batant» devant Jean II «et li prie à mains jointes, pour si haut signeur que Diex est, que il se voelle astenir et afrener un petit, tant qu'il ait parlé à lui.» Il va ensuite vers le prince de Galles «qui estoit entre ses gens tout à piet au fort d'une vigne» et lui tient semblable discours, «car ce seroit grans pités se tant de bonnes gens qui ci sont et que vous estes d'un lé et d'aulture venoient ensamble par bataille et trop y poroit grans meschiés avenir.»⁵² Il finit par obtenir un répit pour la journée du dimanche et, dès le lundi matin, «environ soleil levant», il revient à la charge, mais se fait éconduire «ireusement» par les Français qui lui disent d'aller à Poitiers ou ailleurs mais «que plus il ne portast nulles paroles de trestiés ne d'acort, car il l'en poroit bien mal prendre.»⁵³

Cet affront, cet échec, ne semblent pas avoir découragé le cardinal. Il suit le prince Noir à Bordeaux et s'efforce d'obtenir la libération du roi de France. En juin de l'année suivante, il repart avec Nicolas de Capoue, cette fois à destination de l'Angleterre. Ils sont à Saint-Omer le 19 juin et, le 2 juillet, à Londres où le roi

⁵⁰ Froissart, *ibid.*, p. 343.

⁵¹ Froissart, *ibid.*, t. V, p. 397.

⁵² *ibid.*, p. 414.

⁵³ *ibid.*, p. 416.

Edouard les reçoit avec honneur, mais ils n'obtiennent qu'une trêve de deux ans. Après un séjour prolongé outre-Manche, les envoyés sont chargés par Innocent VI de rétablir la concorde entre le dauphin Charles et le roi de Navarre. Ils sont à Paris le 13 décembre 1358.

On retrouve ensuite Talleyrand aux côtés du roi Pierre I^{er} de Chypre quand ce dernier entreprend son voyage en Occident afin d'obtenir des secours pour son royaume et pour l'Arménie en proie aux attaques des émirs turcs. Le 23 mars 1363, le roi arrive à Avignon où se trouvait une fois encore tout un parterre de souverains, Jean II le Bon depuis novembre 1362, Valdemar III de Danemark depuis le 26 février 1363 et le comte Amédée VI de Savoie. Froissart fait état de conversations entre les rois de France et de Chypre en présence du pape qui leur offre du vin épicié. Jean II se sentait obligé en conscience par le voeu de croisade de son père :

Or maintenant che proposoit li roys Jehan de Franche pais au roy engls, et li seroit chils voyaiges bien seans pour acquitter l'âme dou roy son pere et pour aidier à sauver la sienne et ossi pour delivrer la sainte chrestieneté de ces manieres de gens d'armes qui s'appelloient compaignies, qui destruisent, gastent et derobent tout sans droit et sans raison. et, se chils voiage estoit ouvers, toutes manieres de gens le sievroient et yroient.⁵⁴

On a vu, en commençant, que c'est lors du sermon du Vendredi Saint de cette année qu'Hélie de Talleyrand prit pour la seconde fois «dessus le deseurain vestement la vermeille crois» et fut nommé par le pape légat pour la croisade. Pierre I^{er} entreprit ensuite une visite de toutes les cours de la chrétienté pour les convaincre de participer à l'entreprise. Avant qu'elle soit terminée, le roi Jean II mourait dans sa prison de Londres, le 18 avril 1364. Talleyrand l'avait précédé puisqu'il décéda le 27 janvier. Ces deux décès successifs portaient un grave coup à l'espoir de voir entreprendre le «voyage». Guillaume de Machaut dans son poème, *La prise d'Alexandrie*, rappelle le zèle de Talleyrand pour la croisade :

Car c'est un homs qui bien besongne
Et tant honnoré la croix ha
Qu'avec les II roys se croisa
Mais Fortune qui tost defait
Quant il li plaist ce qu'elle a fait...
Li joua un tour d'escremie...
Car de vie à trespasement
Li roys de France ala briefment
Et aussi fist li cardinaus
Qui en ce fait estoit legaus
Dont ce fu pitez et damages
Car li sains et devos passages
En fu tous au recommencier.⁵⁵

⁵⁴ *ibid.*, t. VI, pp. 370-371.

⁵⁵ Guillaume de Machaut, *La prise d'Alexandrie*, éd. M.L. de Mas-Latrie, Genève, 1872, pp. 22-23.

Le rêve de croisade devait perdurer jusqu'à la fin du XV^e s. La mémoire du cardinal de Talleyrand ne devait pas non plus s'éteindre. Dès 1360, il avait rédigé son testament, le 25 octobre, en la fête de saint Front, il n'oubliait pas ses racines. Il fondait des messes anniversaires à Saint-Martial de Limoges, à Saint-Front de Périgueux et à Saint-Pierre-aux-Liens. D'autre part, comme il avait contribué avec son frère, le comte Archambaud à la fondation de la Chartreuse de Vauclaire, tous les monastères de l'ordre devaient célébrer tous les ans trois services solennels à son intention.

Ces célébrations ont depuis longtemps cessé. On ne peut même pas se recueillir sur sa tombe à Saint-Front où il avait demandé à être enterré, après ses obsèques chez les Frères Mineurs d'Avignon. Il fut enseveli à Saint-Pierre-aux-Liens, où Montfaucon a vu son épitaphe, mutilée et anonyme, que l'abbé Arbellot a reconnue comme celle du cardinal.⁵⁶ Demeure un portrait reproduit dans *l'Histoire de tous les cardinaux français* qui, selon F. Duchesne, se trouvait au pied d'un crucifix, dans la chapelle du Collège de Périgord qu'Hélie de Talleyrand avait fondé à Toulouse.⁵⁷ On y découvre un visage long et fin sous un grand front quelque peu dégarni, des yeux noirs pénétrants et une pointe de malice dans le regard, comme pour signifier aux historiens que toute vie garde son secret.

Christiane Deluz

⁵⁶ *Revue des Sociétés savantes*, 6^e série, t. I, 1875, p. 577.

⁵⁷ F. Duchesne, *Histoire de tous les cardinaux français*, Paris, 1660, in fol., t. I, Livre second, p. 465